

Allocations familiales en faveur des jeunes demandeurs d'emploi

A partir de l'inscription comme
demandeur d'emploi

Ces renseignements sont demandés pour pouvoir payer les allocations familiales. Si vous voulez consulter ou corriger les données qui vous concernent, adressez-vous à votre caisse d'allocations familiales à l'adresse ci-dessus.

contact
téléphone
dossier n°

- 1** Nom et prénom du jeune
Date de naissance
- 2** Quel enseignement ou quelle formation le jeune a-t-il suivi en dernier lieu avant son inscription comme demandeur d'emploi? (année/section)
achevé(e) le
- 3** Le jeune a-t-il participé à la deuxième session? non
 oui, il a eu son dernier examen le
- 4** Le jeune travaille-t-il ou a-t-il travaillé depuis son inscription comme demandeur d'emploi (y compris en dehors de la Belgique ou comme travailleur indépendant)? non
 oui, à titre temporaire (*intérim par exemple*) → **Complétez les revenus dans la rubrique 5**
 oui, à titre définitif → **Complétez les revenus dans la rubrique 5**

- 5 Revenus provenant d'un travail depuis l'inscription comme demandeur d'emploi
- | | du | au | rémunération mensuelle brute |
|--|-------|-------|------------------------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
- 6 Revenus provenant d'une prestation sociale depuis l'inscription comme demandeur d'emploi (exemples: allocations de transition, allocations de chômage, indemnités de maladie, indemnités pour accident du travail, y compris en dehors de la Belgique)
- | Quelle prestation? | du | au | montant mensuel brut |
|--------------------|-------|-------|----------------------|
| | | | |
| | | | |
- 7 Autres revenus (par exemple comme volontaire, comme stagiaire, avec une bourse de recherche scientifique – y compris en dehors de la Belgique)
- | Lesquels? | du | au | montant mensuel brut |
|-----------|-------|-------|----------------------|
| | | | |
| | | | |
- 8 Le jeune a-t-il été inscrit sans interruption comme demandeur d'emploi au FOREM ou à l'ORBEM ?
- oui
- non, la période d'attente a été interrompue pour cause de
- séjour à l'étranger du au
 - maladie du au
 - reprise des études le
 - nouveau contrat d'apprentissage conclu le
 -
- 9 A la fin de la période d'attente, le jeune a-t-il demandé des allocations d'attente ou de chômage à un syndicat ou à la Caisse auxiliaire de paiement des allocations de chômage (CAPAC) ?
- oui → Pour les demandeurs d'emploi en dehors de la Belgique: joignez une attestation de l'organisme de chômage étranger
- non

10

Signature

Vous devez nous communiquer spontanément et le plus rapidement possible toute modification de la situation d'un jeune pour lequel vous recevez encore des allocations familiales.

Je déclare avoir rempli correctement le présent formulaire.

Date

 Signature Téléphone